

Le 15 avril 2010

Communiqué d'Alain Vidalies

Secrétaire national au travail et à l'emploi

Visite du chef de l'Etat dans une agence de Pôle emploi : une opération médiatique face à des inquiétudes profondes

Un million de demandeurs d'emploi auront épuisé leurs droits à une allocation chômage à la fin de l'année 2010 selon une estimation de Pôle emploi. Face à cette urgence sociale, N. Sarkozy n'a fait aucune annonce concrète lors de sa visite de l'agence Pôle emploi de Gonesse.

Il s'est contenté d'espérer la signature d'un accord entre les partenaires sociaux mettant en place une allocation spécifique à la crise. La signature d'un tel accord aurait été possible depuis des mois si le gouvernement était disposé à faire un réel effort d'accompagnement de ces chômeurs en fin de droits, premières victimes de la crise. Mais l'obstination du chef de l'Etat à ne pas vouloir une « *allocation d'assistance de plus* » n'a fait que retarder les négociations, au détriment de ceux qui n'ont plus rien pour vivre.

Il n'y a aucune raison d'attendre pour agir. Le Parti socialiste, et l'ensemble des partenaires sociaux, n'ont cessé de faire des propositions qui peuvent être mises en œuvre immédiatement, notamment la création d'une Allocation Solidarité Crise (ASC) prolongeant de six mois les indemnités chômeurs.

La démission du médiateur de Pôle emploi, Benoît Genuini, moins d'un mois après la remise de son premier rapport où il épinglait divers dysfonctionnements, traduit le mépris du gouvernement pour les agents de Pôle emploi, à qui il ne donne ni les moyens ni le soutien nécessaire pour continuer à faire leur travail. L'intégration à marche forcée de l'ANPE et de l'UNEDIC au sein de Pôle Emploi se déroule toujours dans des conditions désastreuses. Manque de moyens, agents surmenés, sous-traitance de l'accompagnement des chômeurs à des opérateurs privés inexpérimentés, le désengagement de l'Etat est manifeste.

Le Parti socialiste demande l'augmentation du nombre d'agents de Pôle emploi et la mise en place des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission d'accompagnement des chômeurs vers l'emploi, pour la restauration d'un véritable service public de l'emploi.